

MISE À JOUR DU DOSSIER UNIQUE MONÉTIQUE 2023

Qui doit actualiser son dossier unique Monétique ?

C'est une procédure OBLIGATOIRE pour toute personne désirant inscrire ses enfants à au moins une des activités suivantes : restauration scolaire, accueils du matin et du soir, études surveillées, accueil de loisirs, stages de l'école multisports, crèche et halte-garderie.

La réactualisation du dossier permet de calculer le tarif applicable à chaque activité.

**LE TARIF MAXIMUM SERA APPLIQUÉ DÈS LE 1^{er} JANVIER
POUR TOUT DOSSIER NON-ACTUALISÉ**

Comment actualiser son dossier ?

- ✓ Soit en vous connectant sur le Portail famille (<https://portailfamille.lemeesurseine.fr>) pour :
 - mettre à jour vos informations personnelles : numéro de téléphone, adresse, mail, accompagnateurs...
 - transmettre les pièces justificatives nécessaires au calcul du quotient familial
- ✓ Soit en vous présentant à l'Espace Accueil avec les pièces justificatives aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville.

Photocopies des pièces justificatives obligatoires

- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2022** des revenus de la famille vivant sous un même toit
Vous pouvez l'obtenir immédiatement en le téléchargeant sur la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr - cliquez sur "Accéder à mon espace" ou sur "Mon espace, Particulier"
- Le dernier bulletin de salaire** ou **une attestation récente de Pôle Emploi mentionnant les indemnités journalières** ou **la notification de versement C.A.F** si bénéficiaire du RSA, PAJE...
- Une Attestation de la CAF**
Demandez-la sur le site internet www.caf.fr ou à la borne interactive installée à la Caf.
- Un IBAN (RIB)** si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique.
Le prélèvement automatique n'est enclenché qu'à réception de l'autorisation de prélèvement signée.
- En cas de séparation** : une **copie du jugement**.
- Pour une naissance** : une **copie du livret de famille** ou un **extrait d'acte de naissance**
- Un justificatif de résidence** datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture distributeur énergie, eau...)
- Les pages vaccination du carnet de santé de l'enfant** si l'enfant a reçu des vaccins depuis le dernier calcul de quotient familial

Le PORTAIL FAMILLE

<https://portailfamille.lemeesurseine.fr>

La solution idéale pour vous faciliter la vie



Disponible 24h/24h



Gratuit



Gérer votre compte :

- ✓ Accéder à vos informations personnelles
- ✓ Mettre à jour votre compte famille :
 - Dossier famille : adresse, téléphone, situation familiale...
 - Dossier enfant : fiche sanitaire, personne autorisée à venir chercher l'enfant...



Gérer les inscriptions de votre enfant



Gérer vos factures et vos paiements :

- ✓ Consulter et imprimer vos factures
- ✓ Effectuer vos paiements en ligne

Vous ne possédez pas encore votre compte Famille ?
Demandez-en l'ouverture par mail à monetique@lemeesurseine.fr
ou cliquez sur « contactez-nous » sur la page d'accueil du Portail Famille
ou contactez l'Espace Accueil au 01 64 87 55 45

The screenshot shows the homepage of the 'Portail familles du Mée-sur-Seine'. The header is blue with the text 'Bienvenue sur le Portail familles du Mée-sur-Seine'. Below the header is a navigation menu with 'Accueil', 'Se connecter', and 'Actualités'. A central banner features a group of diverse children holding hands. The main content area is divided into several sections: 'Liens utiles' (Site de la mairie, Foire aux questions), 'Documentation' (Règlement périscolaire), 'Bienvenue' (Vos services en toute simplicité, Le Portail Famille est un service en ligne personnalisé et sécurisé qui permet d'effectuer les démarches suivantes: Gérer les informations de votre dossier, Effectuer vos inscriptions aux accueils de loisirs, Télécharger vos factures, Régler les factures en ligne. Pour accéder aux services du portail en ligne, veuillez vous identifier. Si nous ne possédons pas encore de compte, vous êtes invité à nous contacter.), 'Connexion' (Form fields for 'Adresse e-mail' and 'Mot de passe', a 'Se souvenir de moi' checkbox, a 'Mot de passe oublié ?' link, and a 'Connexion' button), 'Actualités' (Inscriptions scolaires: Inscriptions du 3 janvier au 4 mars 2022 pour les enfants nés en 2020 qui entrent en Toute Petite section), and 'Guide utilisateurs'.